

A LA CGT COMME AILLEURS, LA PEUR DOIT CHANGER DE CAMP

Syndiqué·es CGT, nous sommes indigné·es par la gestion des violences sexistes et sexuelles que nous constatons dans nos organisations.

Toute la CGT doit entendre les souffrances vécues et les risques encourus par les camarades victimes ou témoins de violences sexistes et sexuelles au sein de l'organisation.

Ensemble, nous devons y mettre fin !

Nous en avons tous et toutes besoin pour vivre et militer.

NOUS DÉNONÇONS

● **Le maintien des agresseurs dans nos syndicats et dans leurs mandats** syndicaux ; le soutien qui leur est trop souvent apporté par des camarades en responsabilités, des syndicats, des unions locales, départementales, régionales, des fédérations ainsi que les instances confédérales.

● Le positionnement irresponsable et indigne d'une CGT qui fait reposer des **décisions syndicales sur celles de la justice patriarcale**. On ne peut pas protéger les camarades en s'en remettant à une justice qui condamne moins de 1% des viols dans ce pays.

● **L'absence d'un soutien inconditionnel de l'ensemble de la CGT aux victimes** qui osent se déclarer et sortir de l'isolement dans lequel elles sont enfermées.

● **La double peine** qui leur est ainsi infligée, obligées de militer sous la menace de représailles exercées en toute impunité ou de renoncer à leur engagement syndical.

● **La minimisation des violences sexistes et sexuelles vécues** par les camarades au sein de la CGT ; une insulte sexiste ou homophobe n'est pas moins violente parce qu'elle est prononcée dans un cadre militant.

● **La dévalorisation de la parole des victimes** au sein de notre organisation ; l'idée qu'il s'agirait d'une parole contre une autre, sans tenir compte des rapports de domination organisés par le système patriarcal et sans tenir compte du faisceau d'indices souvent laissé par les agresseurs.

● **L'inversion de la culpabilité** trop souvent pratiquée au sein de la CGT ; l'idée qu'il vaudrait mieux ne pas faire de bruit, quitte à favoriser l'impunité des agresseurs, plutôt que de mettre en lumière et dénoncer les violences sexistes et sexuelles. Non, les femmes qui révèlent les violences dont elles ont été victimes ne mettent pas en danger notre organisation syndicale. Les agresseurs et l'organisation qui les couvre, oui.

● **La hiérarchisation des luttes** qui remet toujours à plus tard les actions féministes, et les camarades qui manquent (notamment les hommes) dans les cortèges les 8 mars et 25 novembre.

● **Les camarades engagés dans la destruction des idées et actions féministes dans la CGT** ou simplement passifs face à ces violences.

● **L'omerta** sur les violences sexistes et sexuelles et l'absence de cadre protecteur au sein de notre organisation, dont nous savons qu'elles empêchent des voix similaires à la nôtre de s'exprimer librement.

┌ Nous pensons que la bataille féministe doit être considérée comme une bataille
└ syndicale incontournable, et qu'elle passe par l'éradication des violences sexistes
└ et sexuelles au sein de la CGT.

NOUS REVENDIQUONS

La prévention des violences sexistes et sexuelles à tous les niveaux de l'organisation

- Former les camarades dès leur syndicalisation et tout au long du parcours syndical (modules à intégrer à l'ensemble des formations CGT).
- Former des formateurs et formatrices permettant de déployer nationalement une formation à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.
- Faire du suivi d'une formation à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles un prérequis obligatoire et sans exception à toute candidature à un mandat national. Il n'est pas entendable d'avoir ce niveau de responsabilité à la CGT sans avoir été formé·e.
- Communiquer massivement au niveau confédéral (par exemple sur le site www.egalite-professionnelle.cgt.fr, via *Ensemble* ou toute autre publication confédérale à destination des syndiqué·es), sur les moyens mis en place pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles et leurs résultats.
- Tenir un registre des agresseurs consultable par une liste restreinte de camarades en vue de contrôler les candidatures aux responsabilités à tous les niveaux de la CGT.

Le soutien inconditionnel et la protection totale des victimes

- Croire les victimes.
- Assurer l'accompagnement et la protection des victimes et des témoins.
- Soutenir financièrement les victimes via l'aide à la prise en charge des frais de suivi médical ainsi que des frais de justice.
- Renforcer les moyens de la cellule de veille confédérale.

La réaction immédiate de toute l'organisation dans l'arrêt des violences dénoncées

- Suspendre immédiatement tous les mandats syndicaux des agresseurs, à tous les niveaux de l'organisation, le temps nécessaire à la prise d'une décision définitive.
- Communiquer les préconisations de la cellule de veille dans chaque organisation concernée afin que les camarades ne soient pas abandonné·es à la désinformation produite et diffusée par les réseaux de soutien des agresseurs, aux articles de presse, aux réseaux sociaux ou aux communiqués de presse. Organiser la réparation des collectifs syndicaux suite à des cas de violences.

La sanction des agresseurs

- Démandater les camarades ayant commis des violences à tous les niveaux : syndicat, unions, fédérations et confédéral.
- Exclure les agresseurs de la CGT dès lors qu'il y a suspicion de mise en danger des camarades.
- Désaffilier les syndicats qui protègeraient des agresseurs.

E N S E M B L E, organisons le débat et exigeons de la CGT un positionnement fort et sans ambiguïté lors du 53ème congrès confédéral qui se tiendra du 27 au 31 mars 2023 à Clermont-Ferrand.

Camarade, nous te proposons trois actions :

1. **Mets au vote**, dans ton syndicat, un ou plusieurs amendements au document d'orientation du prochain congrès confédéral reprenant tout ou partie des revendications portées ici.
2. **Partage ce document** à un maximum de camarades au-delà de ton syndicat afin que ce débat soit porté le plus largement possible au sein de la CGT.
3. **Remplis ce formulaire** si tu souhaites être tenu·e informé·e des suites de cette initiative.